



**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Samedi 16 mars 2024, 10h30

Salle des Régates Rémoises

Procès-verbal

Le Conseil d'administration de Bien Vivre à Sainte-Anne a convoqué les adhérents pour une double assemblée générale, ordinaire et extraordinaire. Avec 48 adhérents présents et 14 pouvoirs, soit 62 adhérents présents ou représentés, le quorum de la moitié des 87 adhérents à jour de leur cotisation est atteint pour délibérer valablement en assemblée générale extraordinaire ; pour l'assemblée ordinaire, le quorum du tiers des adhérents est largement atteint.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire a été convoquée afin de modifier les statuts sur un point : au regard du fonctionnement des ateliers qui courent du 1 octobre au 30 septembre de l'année suivante, la cotisation se doit de couvrir la même période (et non l'année civile). En conséquence, il a été proposé à l'Assemblée extraordinaire de modifier ainsi l'article 3, alinéa 1 des statuts :

Article 3

« L'association se compose de :

° membres actifs : sont considérées comme tels les personnes physiques qui adhèrent aux présents statuts et **sont** à jour de leur cotisation, due pour l'année **de fonctionnement des activités qui court du 1 octobre au 30 septembre de l'année suivante ; (...)** »



LA MODIFICATION DES STATUTS A ÉTÉ APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION (Gabriel d'Elloy, président)

BVSA persiste et signe : l'engagement continu d'une douzaine de bénévoles et les locaux mis à disposition par la Ville nous permettent de continuer de relever les défis du « bien vivre ensemble » à Sainte-Anne et à Reims !

La conjoncture reste angoissante : après l'Ukraine, la guerre déchire le Proche Orient. Quant aux familles dans la précarité, elles sont plus nombreuses. Beaucoup subissent les crises de l'énergie, de l'emploi et du climat.

L'Association - comme d'autres - poursuit sa convalescence, après l'épreuve du COVID : à côté de nos ateliers habituels, l'atelier de marqueterie de paille s'installe et des projets autour de la nature germent.

Pour la défense de notre quartier et de son environnement, contact a été repris avec les élus, au sujet du non-respect du 30 km/h, de l'apaisement de la voie Taittinger et de l'entretien de la Coulée Verte.

Le quartier se densifie : des immeubles se construisent au détriment des jardins. Comment stopper l'artificialisation des sols, développer la nature et sauvegarder les zones humides ?

Un centre Maternel, une Maison de santé et des urgentistes s'implantent sur Sainte-Anne. Une boucherie et une épicerie du monde se sont installées ; un bar a réouvert. Puissent les commerces et les services de proximité se maintenir !

BVSA a 46 ans. L'âge de la maturité ! La dynamique se poursuit avec des projets, de nouveaux bénévoles... et de nouveaux administrateurs...

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023.

► **Adhésion et bénévolat** (Michèle Buche, vice-présidente)

Après le COVID et la reprise de l'année 2022, 2023 confirme la relance de nos ateliers et le retour des adhérents : 27 foyers adhérents en 2021, 72 en 2022 et **76 en 2023**, à jour de leur cotisation¹.

Notre bénévolat se maintient avec **12 bénévoles** qui assurent l'animation des ateliers et le fonctionnement de l'association, Ce bénévolat évalué à 1620 h/an est l'équivalent d'un salarié à plein temps.

► **Ateliers 2023** (Michèle Buche, vice-présidente)

L'association compte **8 ateliers** depuis la rentrée 2023 et **50 participants**.

- L'atelier « **Couture** » avec ses « **Retouches** », animé par Geneviève COLETTA, permet de confectionner le lundi après-midi des vêtements ou d'effectuer divers travaux. L'achat d'une nouvelle machine à coudre a été nécessaire pour que chacune puisse réaliser ses « œuvres » (6 adhérentes)

¹ Les 87 adhérents à jour de leur cotisation, le 16 mars 2024, confirment la relance de BVSA.

- L'atelier « **Cartonnage** » continue à battre son plein chaque lundi et vendredi autour de sa monitrice Maïté MORLET (9 adhérentes).
- Depuis la rentrée 2023, une nouvelle activité a vu le jour. La « **marqueterie de paille** » assemble des brins de paille de différentes couleurs pour former des motifs géométriques ou abstraits (4 adhérents)
- L'atelier « **Jeux de société** » se réunit les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois autour d'Evelyne THOREL. (13 adhérentes).
- L'atelier « **Informatique** » avec Jean-Luc PERRIN vous offre le moyen de vous débrouiller avec le numérique et de découvrir des logiciels libres, le mercredi après-midi. Perfectionnement à la carte (4 adhérents).
- L'atelier « **Scrabble** » s'est désormais étoffé. Chaque jeudi après-midi Marithé MARTEAUX assume plus que jamais le comptage des points de chacune (8 adhérentes).
- L'atelier « **Dentelle aux fuseaux** » s'anime chaque jeudi autour de Jocelyne HENAU, Chacun fait ce qu'il a envie de faire (5 adhérentes).
- L'atelier « **Espéranto** », animé par Jean-Pierre CHAMPEAUX compte de nouveaux participants.

► Urbanisme/environnement : Bilan et perspectives (Gabriel d'Elloy)

1. *Peu de choses avancent, changeons de méthode ?*

- *L'indisponibilité du Président en a été une des raisons ; elle attire l'attention sur l'absence d'une commission ou de groupes de travail pour porter collectivement les préoccupations du quartier ;*
- *L'absence de suivi des relations avec les élus est aussi un problème : en 2023, une seule réunion (7 juillet), écourtée et restée sans suite ;*
- *Le trop grand nombre de préoccupations en suspens... nous invite à **se donner des priorités et à se limiter à deux ou trois actions.***

2. *En 2023, BVSA a été représentée dans 4 instances*

- **Commission Consultative des Services Publics**
- **Consultation sur les Berges du Canal**
- **Conseil de territoire**
- **Conseil d'orientation de la Maison de quartier**

3. *Des préoccupations anciennes imposent 5 priorités*

- **Un apaisement de la voie Taittinger toujours attendu**

Engagement de campagne du Maire et de son équipe, on n'en voit pas le moindre commencement (à défaut d'une couverture coûteuse, aucune diminution de la vitesse, du nombre de voies et des camions en transit). **Nombre de rémois et toute la Coulée verte en souffrent indéfiniment !**

- **Une urbanisation des Naussonces en rade.**

Voilà plus de 10 ans (projet European) que l'urbanisation des Naussonces est envisagée, avec un plan de circulation à la mesure des grands équipements. Des orientations d'aménagement étaient annoncées par le Maire pour 2022. Rien en vue. Par contre, depuis 20 ans, les friches se multiplient (ex : avenue Marchandeaue). Elles attirent les

dépôts sauvages. **Depuis 2021, le fleurissement des espaces dont la Ville est propriétaire se laisse espérer !**

- **Une Coulée Verte plus étendue et entretenue autrement**

La Ville a renoncé à construire des tours rue de la Blanchisserie, par contre à quand l'acquisition de la propriété du 10 rue de la Roseraie (en indivis) et l'aménagement de la friche Beauregard, dans un plan d'ensemble jusqu'à la Cerisaie, comme annoncé par les élus ? Les panneaux explicatifs de la Coulée Verte vieillissent ou sont dégradés ! Biodiversité oblige, les orties abondent ! Nous souhaitons **un aménagement raisonnable du Parc (anglais) des Grenouilles Vertes... des toilettes sèches sur la Coulée... voire une restauration mobile (allée des Tilleuls ?).**

- **Le respect de la Zone 30**

Les radars pédagogiques installés en 2021 ont montré qu'un quart des voitures ne respecte pas le 30 : excès constatés sur les rues Sacy (41%), Espérance (36%), Villedommange (21%) et Sutaine (26%), sans oublier Bonne Femme et Ledru-Rollin. **Urgence d'aménager (chicanes) ou verbaliser.**

- **L'artificialisation des jardins privés à enrayer**

La densification du faubourg Sainte-Anne se poursuit (64 logements au 131, rue Ledru Rollin, 96 au 7 rue de Ludes, 33 au 44 rue de la Briqueterie). **La révision engagée du Plan local d'Urbanisme stoppera-t-elle l'artificialisation des jardins privés (constructions, parkings) ?**

4. Le quartier Sainte-Anne appelle 5 autres initiatives

- **Elargir l'inventaire des façades remarquables**

Un inventaire avait été réalisé en 2015. Alors que la valorisation du patrimoine du Centre-Ville est confortée (réunion publique, 9 mai 2023), l'objectif serait d'**élargir la liste des façades de Sainte-Anne à protéger.**

- **Achever la liaison entre le Canal et l'Esplanade Fléchambault**

En 2022, la Ville a aménagé un des trottoirs au bas de l'Esplanade Fléchambault vers le Canal. Pourquoi **le 2^{ème} trottoir reste-t-il informel ?**

- **Enrayer le stationnement sauvage (Marché Wilson, rue de Courlancy)**

Marché Wilson, depuis 5 ans, aucune solution n'a été mise en place pour **préserver le cheminement des piétons et des cycles**, trottoir Sacré-Cœur. En fin de marché, **la récupération alimentaire des invendus** serait relancée, avec bénévoles et soutien de la Maison de quartier. Par ailleurs, le stationnement sauvage au 169-181 rue de Courlancy, à l'approche de la Place Sainte-Anne, et pas seulement le dimanche matin, est un problème. A quand **la pose de potelets (amovibles pour les livraisons) ? Et un trottoir rénové ?**

- **Améliorer les pistes cyclables Assurer la continuité des pistes** boulevard Wilson entre Barthou et Bonne Femme. Les pistes cyclables de l'avenue Paul Doumer sont déformées par les racines des arbres. Rue Chézel, une grille d'avaloir est dangereuse....

- **Végétaliser et fleurir des rues, s'initier au jardinage, etc**

A l'initiative de deux adhérents et en lien avec le Service des espaces verts de la Ville, Plurial Habitat, **un projet germe : verdifier les rues** Chézel et de Louvois et des petits espaces publics par trop minéral, en associant des habitants, des commerçants, des élèves... Par ailleurs, dans les locaux et le petit jardin de Bien Vivre à Sainte-Anne, **organiser des stages d'initiation à l'environnement, au jardinage et au compostage**, à l'heure de la récupération des déchets alimentaires et du Plan Alimentaire de Territoire.

► Journal de quartier, site « BVSA 51.fr », Forum

- En janvier 2024, **un numéro** de notre journal a été distribué à **2700 foyers du quartier**. Gilles Debar en assure toujours la mise en page. Merci à celles et ceux qui le distribuent. Il a un impact certain qui nous invite à (re)passer à deux numéros par an.
- Notre **site internet** était en jachère, chacun avait pu le constater. Michèle Buche l'a mis à jour. Il reste à actualiser des rubriques (Histoire de BVSA).
- A l'automne 2023, l'Association a participé au **Forum des associations** au Parc des expositions. Occasion de rencontrer 89 visiteurs.

☐ **LE RAPPORT MORAL ET LE RAPPORT D'ACTIVITES SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.**

3 RAPPORT FINANCIER (Gabriel D'Elloy, trésorier par intérim)

► **Les comptes de l'exercice 2023**

Les comptes ont été présentés par le Président qui assume les fonctions de Trésorier depuis la démission d'Evelyne Thorel qui a pris effet au 31/12/2023.

L'ensemble des charges s'élève à 3 943,88 € et elles comprennent l'entretien des locaux, les frais des ateliers, le téléphone et l'internet, l'impression du journal, l'assurance, du petit matériel, des frais de tenue de compte, l'entretien de la chaudière, des fournitures de bureau et d'entretien.

L'ensemble des produits s'élève à 2 886,86 € et ils comprennent les cotisations des 76 membres, la participation aux ateliers, la loterie de l'assemblée générale, les intérêts du compte épargne et des produits exceptionnels.

L'année 2023 se solde donc par un déficit de 1 057,02 €, de 442 € supérieur à celui de 2023, en raison de l'édition du journal et de l'achat de petits matériels.

Les contributions volontaires en nature comprennent la valorisation du local pour 12 409 €, témoignant du soutien que la Ville de Reims apporte à notre association, et celle du bénévolat des animateurs d'atelier et des membres du conseil pour 18 662 €, valorisation des 1620 heures que les bénévoles ont consacrées aux activités de l'association.

A l'actif du bilan, on retrouve essentiellement les 9 191 € de disponibilités, et au passif, **les fonds propres qui seront réduits à 9 097,09 €** avec l'affectation du déficit 2023, que validera cette Assemblée générale.

Le Président constat que nos fonds propres représentent encore un peu plus de deux ans de fonctionnement. Ceci peut nous permettre de maintenir le niveau de nos dépenses, sans pour autant augmenter nos ressources, et de nous exposer à de nouveaux déficits qui, pour rester limités, ramèneront peu à peu nos réserves à des proportions plus conformes aux buts d'une association comme la nôtre. Il souligne que nos charges fixes et le journal ne sont pas couvertes par les cotisations des adhérents, d'où une impasse et un déficit de 1 000 € en 2023. En l'absence d'activités rémunératrices, nos réserves permettent de combler cette impasse budgétaire, mais pour un temps seulement. Tout nouveau projet appelle la recherche des ressources en mesure de le financer.

► Budget prévisionnel 2024

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée générale un budget prévisionnel de 4 500 €, qui puisera au moins 1 500 € sur nos réserves, afin de couvrir : le fonctionnement de nos ateliers en l'état actuel, les charges fixes de l'association et deux numéros du journal.

Pour les « ateliers de jardinage », l'Assemblée générale confie au Conseil d'administration l'élaboration du budget de cette action et sa déclinaison 2024/2025, et la recherche des financements nécessaires à l'équilibre financier.

Il est proposé de maintenir la cotisation à 15 € en 2024-2025, demandant aux ateliers de continuer à couvrir leurs frais de fonctionnement par une participation financière mensuelle ou trimestrielle de leurs.

⇒ **LE RAPPORT FINANCIER ET L'ENSEMBLE DE SES PROPOSITIONS SONT APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ.**

4. RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS !

Lors de l'Assemblée générale de février 2022 et 2023, l'ensemble des administrateurs avaient été réélus ou élus pour trois ans.

Se présentent au Conseil d'administration 3 adhérents : Karim MAHIHENNI, Julie MUREZ et Dominique SAGON.

Arbia SELMI, adhérente depuis peu, souhaite être cooptée comme le prévoient les statuts. Ces candidatures portent à 12 le nombre des membres du Conseil d'administration (*12 à 16 membres prévus dans les statuts*).

⇒ **ELECTION DES ADMINISTRATEURS (60 suffrages exprimés)**

MUREZ Julie (60 voix), SAGON Dominique (59 voix), SELMI Arbia (58 voix), MAHIHENNI Karim (56 voix).

5. INTERVENTIONS DES ADHÉRENTS ET DES ASSOCIATIONS

Au fil de l'AG, trois adhérents et une représentante d'association ont pris la parole.

Claude MAIREAUX, adhérent : Dans la mesure où certaines décisions prises par les élus n'ont jamais été suivies d'effet, les rémois commencent à se poser des questions : ainsi du stationnement sauvage ou du non-respect du 30 km/h par les gens du quartier eux-mêmes ! Alors que la santé des personnes est concernée par les pollutions de la voie Taittinger, que fait-on à Reims ? Suite aux émeutes de juin dernier, en quoi le Département a-t-il modifié sa politique de prévention spécialisée et les interventions de ses éducateurs de rue pour répondre à l'incivilité et à la violence qui malmènent nos quartiers ?

Jean-Marie BEAUPUY, adhérent : Compte tenu de la complexité des sujets qui sont abordés dans le cadre de cette assemblée générale, il faut arrêter de travailler chacun de son côté et réunir les différents acteurs : enseignants, éducateurs, police, familles, jeunes, responsables associatifs, représentants de la Ville, du Département et de l'Etat.

Karim MAHIHENNI, adhérent : Dans la suite de ce qui avait été rapporté l'an dernier, lors de l'assemblée générale, je tiens à dire qu'au moment où le quartier Paul Claudel voit la rénovation de son bâti, la drogue et les situations d'incivilité et de violence y sont bien installées et extrêmement préoccupantes. La tranquillité des habitants est mise à mal. Comment se réapproprier ce territoire ?

Autrefois, il y avait sur ce secteur une Maison de Jeunes puis un espace d'animation rattaché à la Maison de quartier Wilson ; aujourd'hui, cette animation a disparu. Comment la Maison de quartier peut-elle intervenir sur ce quartier, ainsi que sur Case Fayère et Canterbury ? Quelle peut être la présence des éducateurs de rue du Département, aux côtés de la Ligue de l'Enseignement ? Une information est à communiquer au sujet de l'Association des Régates Rémoises : la Ville de Reims envisagerait de diminuer de moitié le montant de la subvention annuelle de fonctionnement qu'elle alloue aux Régates. La négociation est en cours ; elle prend aussi en compte des investissements importants à réaliser sur le bâti et d'autres facteurs. Tout ceci appellera des informations complémentaires de la part de cette association sportive, fleuron rémois de l'aviron.

Michèle CHAMPEAUX, *présidente du Comité Valentin Haüy de la Marne avec les aveugles et malvoyants* : l'association Valentin Haüy accompagne, défend et représente le handicap visuel auprès des institutions. Elle souhaite informer les adhérents de Bien Vivre à Sainte-Anne du projet de décoration du mobilier urbain qui est envisagée sur Croix Rouge entre l'Institut Michel Fandre (rue Léon Mathieu) et l'Institut Régional du Travail Social (rue Joliot Curie). Notre association recherche des bénévoles en tricot, crochet, arts créatifs, pour la réalisation de cette action (contact : champeaux.lanfroy@orange.fr)

6. INTERVENTIONS DES ÉLUS

Au cours et à la fin de l'assemblée générale, les élus de la Ville de Reims et du Département ont pris la parole.

Claude GACHET, *adjoint au Maire délégué au quartier « Sud », aux Travaux et aménagements publics, au stationnement et à la circulation* : la Ville a un attachement particulier à cette Assemblée générale associative de Bien Vivre à Sainte-Anne : la présence de quatre maires-adjoints en témoigne. Il y a deux axes de travail à mettre en place entre la Ville et votre Association : d'une part, les grands chantiers très complexes qui concernent la Ville et qui dépendent également du Grand Reims, du Département, de la Région et de l'Etat, d'autre part les travaux d'aménagement et d'entretien du quartier. J'ai pris l'engagement avec votre Président de reprendre rendez-vous le plus rapidement possible pour faire le point sur les différents chantiers que vous listez afin d'en dégager des priorités et quelques projets.

Caroline BARRE, *adjointe au maire déléguée au quartier « Ouest » (Croix-Rouge, Wilson, Maison-Blanche, Sainte-Anne) et à la place de l'animal dans la ville* : je me réjouis de participer une nouvelle fois à votre Assemblée générale et je vous adresse mes félicitations pour ce que vous avez fait et pour la remontée du nombre de vos adhérents après le Covid. Je sais à quel point beaucoup d'associations ont souffert de ces deux années de pandémie et je salue donc la relance que vous êtes en train de conduire.

Yann VELLY, *adjoint au maire délégué au quartier « Est » et à Reims au quotidien, animation des adjoints de territoire et des conseils de territoire* : j'habite le secteur et j'ai les moyens d'expression d'un citoyen et d'un élu. Je connais moi-même des moments d'exaspération quand je constate que les choses n'avancent pas comme je le souhaiterais : on attend, alors qu'on voudrait que les projets aboutissent vite ! Certains projets sont complexes et il faut prendre le temps d'analyser les choses de près et de regarder aussi ce qui se fait ailleurs. Ainsi, la coordination des polices nationale et municipale se renforce et c'est une excellente chose. Les associations sont essentielles à la vie des quartiers et Bien Vivre à Sainte-Anne l'illustre tout à fait.

Charles GERMAIN, *adjoint au maire délégué au dispositif de concertation citoyenne « Inventons le Reims d'Après », à la vie associative et aux Maisons de quartier* : je me réjouis de participer une

nouvelle fois à l'Assemblée générale de Bien Vivre à Sainte-Anne dont j'apprécie la participation aux réunions de concertation citoyenne et au Conseil de territoire de Maison-Blanche/Wilson/Sainte-Anne. Effectivement, en ce qui concerne la prévention et la jeunesse, il existe beaucoup d'acteurs sur le terrain qui se doivent de travailler ensemble dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles. Des associations comme Bien Vivre à Sainte-Anne font partie de ces acteurs qui contribuent à l'année au bien vivre ensemble dans les quartiers.

Marie-Thérèse PICOT, *conseillère départementale, conseillère municipale déléguée au Bien Vieillir à Reims* : je rappelle tout ce que conduit le Département en matière de solidarités et de cohésion des territoires, et notamment l'action sociale en direction de l'enfance, des personnes handicapées, des personnes âgées, des bénéficiaires du revenu de solidarité active. Je suis très attentive aux déplacements de population. Il y a beaucoup de prévention à mettre en œuvre sur des secteurs comme Wilson, Claudel et Sainte-Anne : les collectivités font le maximum, le Département au premier chef avec ses équipes d'éducateurs de rue. Sainte-Anne est un quartier qui me tient à cœur. C'est un village dans la ville ! Le Département et la Ville de Reims déploient énormément de moyens comme le programme Happy Visio qui s'inscrit dans le dispositif 65+ proposé par la Ville : il permet aux rémois de rester actifs, en bonne santé, « bien dans leur vie et dans leur ville »

CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET APÉRITIF DE L'AMITIÉ

Le Président,
Gabriel D'ELLOY



La Secrétaire,
Maïté MORLET



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 16/03/2024

Adhérents présents (48)

ARESCALDINO JACQUES et YVETTE	LABELLE CLAUDE
ARESCALDINO MARGUERITE	MAHIHENNI KARIM
AST ANDRE	MAIREAUX CLAUDE
AUDOUX HOUSSEAUX Annick Magali	MAQUIN MICHELE
BALIGOUT GENEVIEVE et DANIEL	MARCHAND BENJAMIN
BEAUDOIN PATRY ANNE MARIE	MARREAUD CHRISTIAN
BEAUPUY JEAN MARIE	MARTEAUX MARIE THERESE
BERNIER MARIE JOSE	MATHIAS ARESCALDINO THERESE
BIDEAU JEAN PIERRE	MATHIEU PONSART DOMINIQUE
BOURGEOIS SYLVIE	MILLI JEAN MARIE
BRASTEL AUDE	MORLET MAÏTE
BRETON SYLVIANE	MUREZ JULIE
CELESTIN MICHELE	NENERT JEAN MARC
CHAMPEAUX MICHELE ET JEAN PIERRE	PALIN GILLES
CHANOIR YOHANN	PERRIN JEAN LUC
D'ELLOY FRANCETTE et GABRIEL	PIETREMENT MARIE
DECHANET CLAUDINE	PINET MICHELE
DEVAUX DAMIEN	POINSOT NICOLE et MICHEL
DOS SANTOS CLAUDE	RAULET CHRISTINE
EMERY MARIE CHRISTINE	SAGLIO FRANCOIS
FRERY MARINE	SAGON DOMINIQUE
GENTIL LILIANE	SELMI ARBIA
HAZART MARTINE	TINARD PATRICK
HENAUX JOCELYNE	VAN DERWEERDEN DENISE

Adhérents représentés (14)

AVEC POUVOIR	
BENOIT JOSE	MAUSEN ANNIE et HOCHET MICHEL
BURGER PIERRE	MISSA SYLVIE
CAPY MICHELE	PAMART DOMINIQUE
DEBAR GILLES et ELISABETH	PINCHON LAURETTE
DUCROT BERNADETTE	POTAMI FORTUNA
HARAND MARIE FRANCE	SOUDANT DENISE
LECOCQ ALEXIS et CHARON LUCIE	THOREL EVELYNE
SANS POUVOIR (excusés)	
COLETTO GENEVIEVE	LUX MADELEINE
GARIN PIERRETTE	VINCENTE BEOT CORRAZA

Elus présents (5)

Ville de Reims : Caroline BARRE, Claude GACHET, Charles GERMAIN, Yann VELLY
Département de la Marne : Marie-Thérèse PICOT,

Elus excusés (3)

Ville de Reims : Arnaud ROBINET, Catherine CHOPART
Députée : Laure MILLER

Associations présentes (4)

AMCIR : Ahmed M'CHERFI
ASSOCIATION VALENTIN HAÛY : Michèle CHAMPEAUX
AMIS DU RELIQUAIRE : Michel FAYE
MAISON DE QUARTIER WILSON : Yassine RAMDANI

Associations excusées (2) : FOYER LA SEVE ET LE RAMEAU, ROSACE

Personne non-adhérente (1) : Annie BRIDOUX